

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du vendredi 5 Octobre 2018

Date de la convocation : 28 septembre 2018

Date d'affichage : 28 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DELMOTTE, maire.

**Présents** : Marie-Odile BOURY, Virginie CLAUDON, Jacques DELMOTTE, Philippe DELMOTTE, Carole GUILLEMIN, Janine MALTIN, Danièle MASSENAT, Philippe NAVET, Yves PRIVET, Philippe RAULET, Chantal SALVADORI, Francis VIGNARDET

**Absents** : Gérard CHALOT, Denis HUANT, Isabelle RZASA

**Secrétaire** : Monsieur Philippe DELMOTTE

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

### 2018\_031 - Communauté d'Agglomération : Adhésion des communes de Cousances et Sommelonne

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

Les communes meusiennes de SOMMELONNE et COUSANCES LES FORGES ont demandé leur retrait de la Communauté de Communes des Portes de Meuse au profit d'une adhésion à la Communauté d'Agglomération de SAINT-DIZIER, Der, & Blaise, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Cette demande de rapprochement, d'une réelle pertinence et cohérence en termes de bassin de vie et d'usages des habitants des communes meusiennes limitrophes de notre territoire, a logiquement été accueillie favorablement par la Communauté d'Agglomération de SAINT-DIZIER, Der, & Blaise, à l'unanimité de son conseil communautaire réuni le 17 Septembre dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la demande d'adhésion des communes de SOMMELONNE et COUSANCES LES FORGES à la Communauté d'Agglomération de SAINT-DIZIER, Der, & Blaise à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

### 2018\_032 - Ouverture de crédits : Service de l'Eau

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits suivants sur le budget de l'eau :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<b>DEPENSES</b>			
6811-042	61.00 €	28 156	32 712.00 €
O23	32 651.00 €		
<b>S/total</b>	<b>32 712.00 €</b>	<b>S/total</b>	<b>32 712.00 €</b>
<b>RECETTES</b>			
7811-042	32 712.00 €	28158-040	61.00 €
		O21	32 651.00 €
<b>S/total</b>	<b>32 712.00 €</b>	<b>S/total</b>	<b>32 712.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>		<b>- €</b>

### 2018\_033 - Réclamation facture d'eau

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

Mr DELMOTTE donne lecture d'un courrier de Mme Elisabeth BEAUJON qui demande un dégrèvement suite à une fuite d'eau à son compteur. Le compteur était à environ 200 m de son habitation. Depuis son compteur a été déplacé et remis devant son habitation. La fuite a engendré une surconsommation de plus de 500M3.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, à titre exceptionnel, le conseil décide de faire un dégrèvement de 535 m3 sur la facture du 1<sup>er</sup> semestre 2018 de Mme Elisabeth BEAUJON.

### 2018\_034 - Demande de l'école

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

Mr DELMOTTE donne lecture d'un courrier de Mme la Directrice de l'Ecole Primaire qui sollicite l'acquisition d'un tableau numérique pour la classe CE1-CE2. Cet investissement d'environ 4 000 € serait subventionné à hauteur de 50 % par l'éducation nationale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de l'achat d'un tableau numérique, les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019.

### 2018\_035 - Plan de gestion différenciée

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

Mr le Maire informe le Conseil que l'Agence Seine Normandie a financé le plan de gestion différenciée.

L'étude étant terminée et pour percevoir l'aide, le conseil doit s'engager à assurer la formation des agents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal s'engage à assurer la formation des agents techniques.

## Demande des pompiers

Le Maire présente un devis pour l'achat de matériel pour les pompiers : lampes – cônes plan d'immobilisation.

Le conseil décide de faire immédiatement l'acquisition de 10 cônes à un prix moindre que celui présenté dans le devis, et pour le reste de la demande cela sera étudié pour le budget 2019 car aucun crédit n'est prévu en 2018.

## Demande de concession de cimetière

Mr DELMOTTE donne lecture d'un courrier de Mme LAGRANGE née JACQUEMIN Claudine domiciliée à PERTHES originaire de LOUVEMONT qui sollicite l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal afin d'être inhumé auprès de ses parents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une concession dans le cimetière communal à Mme LAGRANGE Claudine.

## Questions diverses

### 1. Compétence eau et assainissement

Mr le Maire informe le conseil municipal que la compétence assainissement sera transféré à la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 et la compétence eau au 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

### 2. Repas des Sages

Le compte rendu de la réunion de la commission est fait, le repas est fixé au dimanche 18 novembre. Les invitations seront distribuées prochainement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45.

**Fait à LOUVEMONT, les jours, mois et an susdits**